

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

Réservé
au
Moniteur
belge



23110480

14 AOUT 2023

Greffier

Greffé

N° d'entreprise : 0426 603 921

Nom

(en entier) : KIRKPATRICK

(en abrégé) :

Forme légale : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Avenue Wolfers 32B à 1310 La Hulpe

Objet de l'acte : Renouvellement des Mandats

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 mai 2023

« 7ème délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de Monsieur Jean-François PLUCKER (Administrateur) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant : Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de Monsieur Jean-François PLUCKER (Administrateur) est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2023.

8ème délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de Madame Ann-Frédérique PLUCKER (Administrateur) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant : Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de Madame Ann-Frédérique PLUCKER (Administrateur) est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2023.

9ème délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de la SPRL JOLYD (Administrateur-délégué) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant :

Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de la SPRL JOLYD (Administrateur-délégué) est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2023.

10ème délibération

L'assemblée se prononce sur le renouvellement du mandat de la SRL EMIP (Administrateur) pour une période d'un an. Le scrutateur compte le nombre de voix et communique le résultat suivant : Oui 565 Non 0

Par conséquent, le renouvellement du mandat de la SRL EMIP est approuvé. Il se terminera au terme de l'assemblée générale ordinaire qui aura à approuver les comptes de l'exercice 2023.

Pour mémoire, l'assemblée rappelle que le conseil d'administration est, à ce jour, composé comme suit:

1. Monsieur Jean François PLUCKER, président et administrateur, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2023.

2. Madame Ann-Frédérique PLUCKER, administrateur, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2023.

3. La SPRL JOLYD, administrateur-délégué, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2023.

4. La SRL EMIP, administrateur, dont le mandat expire lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à approuver les comptes de l'exercice 2023. »

Pour extrait conforme, SPRL JOLYD, Administrateur-Délégué, représenté par sa Gérante Lidy-Anne Jeswiet

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/08/2023 - Annexes du Moniteur belge